

RAPPORT DE LA SUPERVISION DU 09 au 24 FEVRIER

Collecte des données 2013

25/02/2015

Contexte

Dans le cadre de la troisième édition du Tableau de bord sur la protection sociale des enfants au Togo, une équipe de supervision conjointe de la Direction Générale de la Protection de l'Enfant (DGPE) et de la Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN) a effectué une mission de suivi et de supervision de la collecte des données pour le compte de l'année 2013 dans toutes les directions préfectorales du Ministère de l'Action Sociale et dans certaines structures en charge de collecte de données. Cette mission de supervision a couvert les six régions du pays à savoir : Lomé Commune, Maritime, Plateaux, Centrale, Kara et savanes du **09 au 24 février 2015**.

Objectif général

L'objectif général de la supervision est de faire le point de la situation de l'état d'avancement de la collecte et de s'assurer de la fiabilité des données en cours de collecte.

De façons plus spécifiques :

- ✓ De s'assurer que la collecte a été lancée dans chaque préfecture.
- ✓ S'assurer de la possession des questionnaires et des manuels au niveau de chaque structure chargée de fournir des informations.
- ✓ De s'assurer du temps reparté pour la collecte (suffisant ou pas).
- ✓ D'œuvrer pour garantir la fiabilité des données collectées en examinant progressivement la cohérence des réponses recueillies sur la base des procédures de contrôle.

L'Equipe I de supervision a couvert toutes les préfectures des régions : Centrale, Maritime, Lomé-commune et une partie de la région des Plateaux. Soit au total 19 préfectures couvertes en plus de certaines structures visitées dans de Lomé-commune. L'Equipe II a travaillé avec l'Equipe I dans les arrondissements de Lomé Commune afin d'harmoniser la méthodologie de la mission de supervision. Ensuite, elle a supervisé dans les Plateaux Est (Haho, Ogou, Anié, Moyen Mono et Est Mono), dans la région de la Kara et dans la région des Savanes.

Les observations sur la collecte

EQUIPEI

MARITIME, PLATEAUX OUEST et CENTRALE

a. Difficultés d'ordre matériel

D'une façon générale, il a été remarqué dans toutes les préfectures :

1. **Insuffisance** du nombre de questionnaires (fiches de collecte). Cette insuffisance est plus prononcée pour les fiches relatives à la santé et à l'éducation.
2. **Insuffisance de moyens financiers** mis à la disposition des directeurs préfectoraux. La plupart des directeurs préfectoraux ont dû photocopier les questionnaires pouvant permettre aux structures en charge de fournir les informations fiables.

b. Difficultés de terrain

1. **la réticence** de livrer des informations dans certaines structures surtout des forces de sécurité : Préfecture de **Vô** et **Zio**. *Elles aimeraient voir les questionnaires accompagner d'une note officielle de la ministre en charge ou de leur hiérarchie*. Ce cas a été relevé dans la plupart des préfectures.
Dans **Zio**, **ONG AGIR PLUS** (handicap) est réticente à fournir les informations.
2. **Education** : l'envoi des fiches dans les milieux ruraux pose problème dans les préfectures de Zio, Klotou, Agou, Kpélé-Adeta, Blittaet Wawa. Les fiches sont distribuées aux directeurs d'école qu'à la réunion de l'inspection et ne peuvent être ramassées qu'à la réunion suivante à cause de la distance et des moyens mis à disposition.
3. **Santé** : l'envoi des fiches dans les **USP** en milieux ruraux pose problème dans presque **toutes les préfectures visitées**, s'ajoute le problème de désagrégation par sexe. La non désagrégation des données par sexe au niveau des districts sanitaires nécessite le recours aux registres des formations sanitaires;
4. **Cas de la préfecture d'Aného** : la collecte n'avait pas commencé jusqu'à l'arrivée de l'équipe de supervision le 20 février 2015. Une séance de formation aux membres de cadre de concertation et le lancement de la collecte au même jour a été effectuée par l'équipe de supervision.
5. Les questions de certaines fiches doivent être rendues plus précises avant les prochaines collectes.

c. Doléances pour la collecte des données.

1. Pour les prochaines collectes, **prévoir une note officielle** signée par le ministre chargé de la protection des enfants.
2. Revoir **l'échéance** de la collecte pour causes de la grève des fonctionnaires et les révisions des listes électorales qui ont perturbé le déroulement de la collecte des données surtout auprès des établissements scolaires. Ce qui pourra impacter sur l'échéance donnée pour la collecte de donnée.
3. Revoir **le nombre de fiches** dans chaque préfecture.
4. Revoir l'intitulé de la fiche de l'éducation (1^{er} degré). Mettre plutôt « **Inspection des Enseignements Préscolaire et Primaire (IEPP)** ». Par ailleurs cette fiche peut tenir sur une seule page, réduisant ainsi les coûts et rendant la gestion plus facile aux inspections. Une fiche a été proposée dans la préfecture d'Avé.
5. Les fiches de 2014 pour l'éducation doivent être envoyées aux établissements de préférence avant la période des examens

EQUIPE II

PLATEAUX- EST

Doléances et difficultés pour la collecte des données.

Dans les 5 préfectures visitées (Haho, Ogou, Anié, Moyen Mono et Est Mono), les problèmes rencontrés portent essentiellement sur :

- l'insuffisance des manuels d'instruction et des questionnaires (Education, Santé, Etat civil, Structures de protection des enfants, etc) sur la protection des enfants
- la non-participation et la non collaboration de la police et de la gendarmerie à la collecte des données
- Les cantons d'Assrama et de Djéméni ne seront touchés par la collecte compte tenu de la distance
- L'argent alloué à la photocopie est insuffisante
- Les 100 000FCFA sont insuffisants pour faire le travail

KARA

Doléances et difficultés pour la collecte des données.

Nous avons rencontré le Chef Protection de la région de la Kara et ensuite tous les DP. Les problèmes rencontrés sont :

- l'insuffisance des manuels d'instruction et des questionnaires (Education, Santé, Etat civil, structures de protection des enfants, etc) sur la protection des enfants ;
- Il faut revoir la date butoir, car la collecte a commencé un peu tardivement ;

- Il faut leur envoyer les tableaux de Bord de 2011, 2012 et 2013, car les membres des cadres de concertations et les autres structures les critiquent sur l'utilité et l'importance de la collecte
- L'argent alloué à la photocopie est insuffisant
- Les 100 000FCFA sont insuffisants pour faire le travail
- Les juges et les magistrats et certains membres du cadre de concertation sont pris sur la révision des listes électorales
- La plupart des DP sont partis en retraite et il y a besoin de former ou recycler les nouveaux DP ou leurs intérimaires

SAVANES

Doléances et difficultés pour la collecte des données.

Les problèmes rencontrés sont :

- Les fonds de la cartographie sont déjà utilisés et ils n'ont pas l'argent pour faire la collecte et on leur a demandé de commencer la collecte avant de recevoir l'argent
- La collecte a démarré un peu tardivement et il faut revoir la date butoir
- Insuffisance des manuels d'instruction et des questionnaires (Education, Santé, Etat civil, structures de protection des enfants, etc) sur la protection des enfants ;
- Les 100 000FCFA sont insuffisants pour faire le travail

Constats et exercice des deux équipes

Dans toutes les directions visitées, il a eu de regroupement des membres de cadres de concertation préfectoral chargé de collecter les données qui a permis de distribuer les fiches. A cet effet, l'équipe de supervision après avoir eu l'entretien avec le chef protection de la région, le directeur préfectoral de chaque préfecture passe à la visite de quelques structures pour la vérification des questionnaires déjà remplis. Tous les directeurs préfectoraux visités ont reçu les fiches et les fonds prévus pour la collecte sauf dans la région des Savanes où quelques difficultés financières ont été signalées. **Dans la quasi-totalité des préfectures visitées ont affirmé le délai prévu pour la collecte doit être revu pour l'éducation et la santé. Des questionnaires et manuels supplémentaires doivent être envoyés dans toutes les préfectures surtout pour l'éducation, la santé et l'état civil.** La préfecture où le travail a été hautement apprécié est Yoto. Dans l'ensemble le travail est bon pour les autres préfectures sauf Zio que l'équipe doit assister afin que les informations collectées puissent être fiables.

De plus, vu que certaines préfectures ont commencé tardivement la collecte nous proposons que dans la mesure du possible la date butoir soit repoussée de deux

semaines, c'est-à dire au lieu du 26 Mars 2015, la collecte prendra fin sur le 10 avril 2015.

Conclusion

En définitive, la collecte des données se déroule dans de bonnes conditions. Il faut noter que cette phase de supervision aura permis à l'équipe de supervision d'aller au-delà de l'objectif qu'il s'est fixé. Ainsi, la supervision a couvert toutes les préfectures et la sous-préfecture de Mo.